

Mercredi 26 août 2020

Rapport Perben : réaction de la profession d'avocat

Les représentants de la profession d'avocat ont pris connaissance du rapport « Perben » relatif à « l'avenir de la profession d'avocat ».

Ils constatent avec intérêt que les treize pistes énoncées dans ce document renvoient, parfois mot pour mot, à [des propositions votées par l'institution représentative des avocats, et transmises en leur temps à la Chancellerie](#). Ainsi les membres de la commission ont pu trouver dans les travaux du CNB une source d'inspiration et de propositions.

Il s'agit désormais de passer des mots aux actes, et des mots aux chiffres.

Après la mobilisation historique de la profession contre la réforme des retraites et le cataclysme engendré par la crise sanitaire, la profession d'avocat attend un signal clair et fort du gouvernement.

Le garde des Sceaux doit désormais mettre en œuvre les réformes attendues par toute la profession et qui n'ont que trop tardé.

Nous jugerons les décisions du garde des Sceaux à l'aune des moyens budgétaires qui les accompagneront notamment pour revaloriser substantiellement les moyens dévolus à l'aide juridictionnelle et à l'accès des plus démunis au droit et à la justice.

Enfin, nous demandons instamment que la justice intègre le plan de relance de 100 milliards d'euros que le gouvernement présentera le 3 septembre prochain, afin d'assurer le fonctionnement d'une institution judiciaire qui manque trop cruellement de moyens lorsque les crises ajoutent encore à la pénurie.

Il est temps que la France, pays des droits de l'homme et cinquième puissance économique mondiale, considère que le fonctionnement de la Justice est une priorité et se dote des moyens nécessaires à cette ambition attendue des justiciables et des professionnels.

► [Consulter le rapport](#)

Christiane Féral-Schuhl, présidente du Conseil national des barreaux ; **Hélène Fontaine**, vice-présidente de droit, présidente de la Conférence des bâtonniers ; **Nathalie Roret pour le bâtonnier de Paris**, vice-président de droit ; **Catherine Jonathan-Duplaa**, vice-présidente ; **Jean-Luc Forget**, vice-président ; **Christian Leroy**, trésorier ; **Élodie Mulon**, secrétaire du bureau ; **Régine Barthélémy**, **Matthieu Dulucq**, **Catherine Gazzeri**, **Christophe Thévenet**, membres du bureau.

RESTONS CONNECTÉS



[Site institutionnel du CNB](#)

[Consultations juridiques en ligne](#)

 +33 (0)1 53 30 85 60

 [Nous contacter](#)



Conseil national des barreaux 180 boulevard Haussmann, 75008 Paris

[Si vous souhaitez vous désabonner des flashes info, suivez ce lien](#)